

## **PARTIE A - NOTICE ARCHITECTURALE ET URBAINE**



## I. PARTI ARCHITECTURAL ET URBAIN

Le projet des élus de Saint Jean de concevoir un équipement qui réunit une MJC, une bibliothèque, une salle pour le 3<sup>ème</sup> âge, une ludothèque ... associé à un réaménagement des espaces publics du centre est un de ces projets qui peut devenir un lieu étonnant s'il est réussi.

Le contexte n'en n'est pas moins complexe. Le développement de Saint Jean a été un peu chaotique, les espaces publics sont maigres et assez dégradés. Des bâtiments un peu anarchiques cohabitent comme ils peuvent.

Comment arriver à relever le défi de faire un lieu attractif et des espaces urbains où l'on se sent bien ?

Le programme ne s'en cache pas. Plusieurs points restent aujourd'hui sans réponse claire et on attend des concepteurs de trouver comment résoudre des contradictions apparentes :

Comment faire exister un bâtiment qui ne se veut pas « prétentieux » (c'est un lieu de vie avant tout !) à côté d'une mairie très « présente » ?

Comment créer un lieu facile d'accès alors qu'il est en arrière, sur un terrain assez étroit ?

Comment donner envie d'aller dans une bibliothèque qui devra, dans tous les cas, se situer à l'étage ?

### 1. PREMIERES PISTES

#### **Passer de la frontalité à la profondeur ...**

Nous nous sommes longtemps heurtés à ces contradictions puis, au fur et à mesure, des pistes de travail sont apparues.

Le projet ne pouvait pas être un bâtiment unitaire et imposant, non seulement parce qu'il n'arriverait pas à exister par rapport à la mairie, mais aussi parce qu'il fermerait le site et se retrouverait dans une sorte de « cul de sac ».

Parallèlement, en travaillant sur de vieilles cartes de Saint Jean, nous avons redécouvert la richesse du parcellaire agricole en lanière. Et nous y avons trouvé des pistes d'inspirations.

Ce parcellaire en lanière nous a mis sur la voie des anciens bâtiments agricoles allongés.



Alors, il nous est apparu évident qu'en dédoublant le bâtiment nous pourrions le rendre perméable et ainsi travailler dans la profondeur du site.

L'équipement n'est plus un objet isolé à l'arrière, il devient un passage obligé.

#### **Créer de la qualité d'usage**

Le deuxième enjeu que nous avons à l'esprit est celui des usages.

Il nous semblait évident que le bâtiment devait être un lieu vivant. Chacun devait y trouver sa place et en même temps vivre ensemble. Tout l'intérêt du programme est cette chance donnée de faire cohabiter tous les publics et tous les âges.

## **NOTICE DESCRIPTIVE**

---

Mais en approfondissant la question des usages, nous avons compris qu'au-delà du bâtiment c'est tout l'espace public qui devait être support de vie et, ainsi, mettre en relation tous les autres équipements, des écoles au lac, en passant par le kiosque, les commerces, la mairie, etc...

### **Un concept qui se dessine**

L'espace public comme lien, le bâtiment comme passage.

Les deux granges et le passage buissonnier ..., les grands éléments du projet avaient pris place.

Restait à le « mettre en musique », le confronter à la réalité précise du programme.

De manière étonnant, il nous a fait déboucher sur un projet très simple, presque évident. Nous l'avons gardé !

## **2. LE PROJET**

### **Le passage buissonnier ....**

L'idée est ici de partir de l'existant : les écoles, le kiosque, la fontaine, la Mairie... et au-delà l'église, le lac.

Des cheminements en béton sablé, bordés par un grand mur en pierres banchées qui – tantôt à gauche, tantôt à droite - nous sert de guide.

Nous reprenons les espaces publics pour en faire non pas des « places » inanimées comme la place Gaston Deferre actuellement, mais des lieux de passage qui permettront de traverser le cœur de Saint Jean en évitant la circulation.

En partant des écoles, le kiosque est encadré de jardins dans lesquels les enfants trouveront des jeux. Une piste de danse est aménagée devant le kiosque.

On traverse la départementale qui est retraitée en « boulevard urbain » afin de bien marquer la traversée du village.

Sur la gauche, une petite rue glisse devant les nouveaux bâtiments et leurs rez-de-chaussées commerciaux.

Le pignon de la bibliothèque fait un appel. Devant, plus qu'un parvis, une grande cour de ferme en stabilisé. Les terrasses du café y prennent place. Les aînés peuvent y jouer à la pétanque.

Un terrain de basket est dessiné au sol et permet aux jeunes de faire des matchs avec du public qui s'assoit sur les grandes marches.

Puis on passe sous la passerelle, où vieux et jeunes se retrouvent en sortant de leurs activités communes. On peut jeter un œil sur le jardin des aînés et sur l'espace associé à la MJC.

Quelques marches nous amènent aux parkings boisés. Sur le côté, des gamins peuvent faire du skate sans gêner.

Si l'on veut, on peut rejoindre la rue..... et continuer plus loin vers le haut de Saint Jean.

### **Les deux granges ...**

En créant ces deux bâtiments reliés par une courte passerelle, on évite la « frontalité » d'un nouvel équipement public. On joue l'image de la proximité pas celle de la confrontation. On doit avoir le sentiment que ces deux bâtiments ont toujours été là. Ils ne doivent pas intimider. Tout le monde doit se sentir « chez lui ».

Le tour de force est d'arriver à créer deux bâtiments tout en rendant l'ensemble extrêmement simple d'usage. Chaque établissement dispose de lieux très bien identifiés et simples d'accès avec chaque fois un espace extérieur dédié, et tout le monde se retrouve dans la cour entre les deux bâtiments.

L'accès à la bibliothèque et à la ludothèque se fait sur le pignon principal à travers ces grands emmarchements qui se présentent comme des gradins de théâtre. L'accueil est mutualisé dans la « passerelle ».

L'image de ces deux granges veut mettre en avant la qualité d'usage de ces lieux. Trois pignons sont très ouverts, éclairent l'espace public, et donnent à voir toute l'animation qu'on y retrouve. L'image que l'on veut donner est à la fois moderne et simple. D'où ce jeu avec un vocabulaire agricole, clin d'œil au passé de Saint Jean. Les bâtiments s'appuient sur un socle massif sur lequel repose une charpente en bois habillée d'une peau en aluminium anodisé.

Sur le côté, le bâtiment principal semble s'appuyer sur le grand mur en pierres banchées qui parcourt tout l'itinéraire du chemin buissonnier.

Robustesse, qualité des matériaux, de la pierre, du bois, on veut d'abord que l'on se y sente bien et que l'on puisse y accepter tous les usages sans avoir de souci d'entretien ou de durée dans le temps.

### 3. POUR CONCLURE ...

#### **Une réponse simple aux « contradictions » du programme**

Avec un peu de recul, il nous semble qu'à l'issue de ce parcours, notre projet a réussi à résoudre les « contradictions » apparentes qui se présentaient à nous.

Ce bâtiment, sans être un « objet architectural » a une forte présence et va trouver une place bien particulière au côté de la Mairie.

La question du « parvis » a été dépassée. Les granges deviendront un passage obligé tant les raisons d'y passer sont nombreuses.

La bibliothèque, malgré sa position à l'étage, devient un endroit accessible et ouvert à tous.

#### **Au-delà, une méthode pour transformer progressivement le cœur de Saint Jean ...**

Simple, étonnamment fonctionnel, « les granges » vont devenir un lieu de vie particulièrement fécond car pleinement lié à son espace public.

Cet espace public qui va modifier très fortement la perception du cœur de Saint Jean, et donner à percevoir une vraie « centralité ».

Mais au-delà de ces premiers projets, la méthode mise en place permettra de donner aux élus une sorte de « boîte à outils » pour poursuivre ces premiers aménagements.

Ils pourront progressivement étendre le cœur de ville vers les écoles au Sud, et à l'Est jusqu'aux parkings actuels qui accueillent le marché. Ces espaces pourront se « paysager » progressivement, accueillir de nouveaux équipements (une halle ... ) qui s'inscriront dans cette trame qui servira de guide et redonner progressivement une cohérence et une unité au centre de Saint Jean.

